Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

1re grande récolte de la pistache provençale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

En septembre 2026, les premiers vergers plantés en Provence arrivent à maturité avec plusieurs milliers de kilos attendus. Le Vaucluse, et particulièrement le Luberon, participent à cette renaissance agricole, portée par une filière qui compte désormais plus de 600 hectares et vise les 2 000 hectares à l'horizon 2035.

Relancée en Provence en 2018 après avoir quasiment disparu des paysages régionaux, la culture du pistachier commence à faire parler d'elle car le pistachier nécessite, en moyenne, six années avant sa mise à fruit.

Un pari qui porte enfin ses fruits

À l'origine de cette reconquête ? Olivier Baussan qui s'interrogeait dès 2017 sur cette incongruité : Pourquoi les nougats et autres spécialités provençales utilisaient-ils une pistache essentiellement importée ? De cette réflexion naît, avec quelques agriculteurs et passionnés, l'association Pistache en Provence en 2018, puis France Pistache en 2021. Le mouvement rassemble désormais près de 150 acteurs agricoles. Près de 100 hectares supplémentaires ont été plantés en 2026, portant la surface consacrée au pistachier à plus de 600 hectares en Provence, Occitanie et Corse. Ambition ? Atteindre 2 000 hectares en 2035.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Variété Pontikis en coque Copyright

Le Vaucluse en première ligne
Le département a été l'un des berceaux de la relance, avec les premières plantations expérimentales et l'accompagnement de la Chambre d'agriculture. Le ministère de l'Agriculture souligne lui-même le retour de cette culture dans le Sud-Est, notamment à proximité de Pertuis. À La Bastidonne, Jean-Louis Joseph, cofondateur de Pistache en Provence, a planté ses premiers pistachiers dès 2018. Son exploitation de huit hectares, conduite en agriculture biologique dans le Parc naturel régional du Luberon, accueille notamment la variété Pontikis, soutenue par l'enherbement entre les rangs afin de préserver les sols et limiter l'irrigation.

Un arbre rustique
« Rustique, adaptée aux fortes chaleurs et relativement peu gourmande en eau, la pistache reste une culture intéressante face aux évolutions climatiques », relate a DRAAF Paca (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur) qui explique que le pistachier est capable de supporter chaleur, froid et conditions arides.

La production française
La récolte provençale de pistache offrira quelques centaines de kilos en 2024 et 2025, pour, en 2026, possiblement atteindre plusieurs milliers de kilos. En réalité, l'Hexagone importe autour de 10 000 tonnes de pistaches chaque année, 10 400 tonnes, pour etre précis en 2024. Autrement dit, la production française reste confidentielle. Pour autant l'ambition de la filière est de proposer une pistache française, identifiable, qualitative, particulièrement destinée aux artisans de la gastronomie.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Fruits en formation

Rendez-vous en septembre
La récolte débute en septembre, lorsque l'enveloppe colorée du fruit sèche laisse apparaître la coque. Sur les petites parcelles, les pistaches sont cueillies à la main. Dans les vergers plus importants, des vibreurs secouent les arbres et les fruits tombent sur des filets (comme la récolte des olives). Puis tout s'accélère, dans les 48 heures, les pistaches doivent être débarrassées de leur enveloppe charnue avant d'être séchées afin de préserver leurs qualités aromatiques. Cette première grande récolte permettra d'analyser huit années de plantations, d'expérimentations et de structuration d'une filière qui veut renouer avec son histoire tout en répondant aux enjeux agricoles d'aujourd'hui.

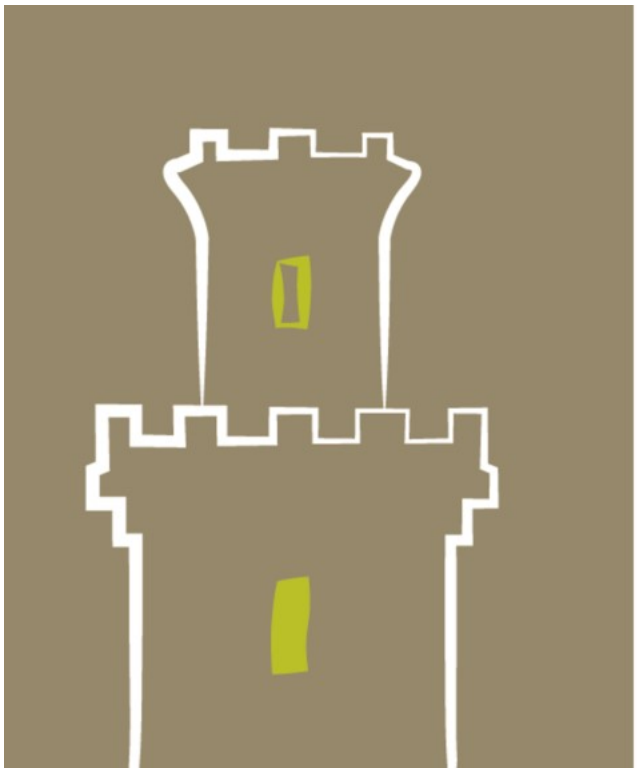
Le 'Grand Cru' du Luberon
Pour marquer cette étape, La Maison de la Pistache lancera à l'automne 2026 son premier Grand Cru de pistache de Provence, issu de la variété Pontikis cultivée dans le Luberon. Présenté en sachet de 80 grammes, il sera commercialisé 9,60€. « Ces premières pistaches de Provence sont bien plus qu'un fruit », résume Olivier Baussan. Elles incarnent, selon le fondateur de La Maison de la Pistache, la possibilité de renouer avec une tradition tout en construisant une agriculture adaptée au territoire. La pistache provençale n'a donc pas encore gagné la bataille des volumes. Elle vient simplement de franchir l'étape d'un pari agricole.
Sources : La 1re grande récolte de la pistache ici. Le Changement climatique, les cultures qui migrent ici. La Maison de la pistache ; Archives Echodumardi.com ici et ici …
Mireille Hurlin

La pistache : le futur or vert de la Provence ?

La Bastidonne : les élections municipales partielles auront lieu le 4 février

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026





La préfecture de Vaucluse a fixé au dimanche 4 février prochain le premier tour des élections municipales partielles à La Bastidonne.
Ce scrutin doit permettre de compléter le conseil municipal, composé de 15 sièges, pour pouvoir élire un nouveau maire. En effet, sept conseillers municipaux dont le maire, Michel Partage, et trois adjoints ont démissionné suite à la décision du tribunal administratif dans le cadre d'un dossier opposant la commune à un agent territorial.

Aussi, par arrêté du 20 décembre 2023, Christine Hacques, sous-préfète d'Apt, a convoqué les électeurs de la commune afin de pourvoir les sièges vacants.

Le premier tour du scrutin aura donc lieu le dimanche 4 février 2024. Le scrutin sera ouvert à 8h et clos à 18h. Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le dimanche 11 février 2024.
Les déclarations de candidature sont obligatoires pour le 1er tour de scrutin. Elles seront reçues en sous-préfecture d'Apt, uniquement sur rendez-vous, selon le calendrier suivant :

Pour le 1er tour :
• du lundi 15 janvier 2024 au mercredi 17 janvier 2024 de 9h à 11h30 et de 14h à 16h
• le jeudi 18 janvier 2024 de 9h à 11h30 et de 14h à 18h

Pour le second tour :
• du lundi 05 février 2024 de 9h à 11h30 et de 14h à 16h
• le mardi 06 février 2024 de 9h à 11h30 et de 14h à 18h

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Les déclarations de candidature seront effectuées sur un imprimé cerfa n°14996*03 téléchargeable sur le site *service-public.fr/démarches et outils/déclaration de candidature-Elections municipales (moins de 1000 habitants*).
Pour tout renseignement complémentaire et pour la prise de rendez-vous, les candidats sont invités à contacter la sous-préfecture d'Apt au 04 90 04 38 11.

L.G.

Le Vaucluse a sa pistache bio



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Le domaine Chante Coucou à la Bastidonne, près de Pertuis, est une des premières exploitations en France et en Provence à avoir planté des pistachiers.

Cette exploitation agricole est pionnière en matière de pistachiers bio : plus de 1 400 arbres plantés sur quatre hectares. Les premiers fruits seront récoltés en 2023. La réintroduction de la pistache en Vaucluse, pourtant cultivée en Provence depuis l'époque romaine, sera « bénéfique pour l'économie locale mais aussi pour l'environnement », juge Christian Mounier, Vice-président du Conseil départemental, venu saluer les propriétaires « dont le projet reflète bien l'ambition du Département en matière de développement agricole. »

Le local plutôt que la Californie

« Ayant trouvé des pistachiers sauvages sur nos terres, nous nous sommes lancés dans l'aventure et avons planté 4 hectares de parcelles expérimentales avec plusieurs variétés de pistachiers et de porte-greffe. Nous menons ces vergers, comme les oliviers et les truffiers en agriculture biologique », expliquent les propriétaires du domaine qui produisent également de l'huile d'olive bio et des truffes bio.

Réintroduire la culture du pistachier peut être une alternative pour les agriculteurs en recherche de diversification face au réchauffement climatique. « De plus, aujourd'hui, la pistache vendue ou utilisée dans les recettes en France, vient principalement de Californie. Une production locale pourra être source d'économie de transport et donc de carbone et pourra favoriser l'économie locale, comme la relance de l'olivier et de l'amandier en Provence, ces dernières années » expliquent les propriétaires.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Le vice-président du Conseil départemental de Vaucluse, Christian Mounier, en visite au domaine.

Association 'Pistache en Provence'

Avec d'autres passionnés agriculteurs ou transformateurs ayant besoin de pistaches, le domaine est à l'origine d'une association : 'Pistache en Provence'. Cette dernière soutient les agriculteurs désireux de se lancer dans cette aventure afin de promouvoir et défendre la pistache en Provence. L'association favorise tous échanges dans le but de développer une synergie chez ses membres, de fédérer les projets, de partager et promouvoir l'apport de compétences diversifiées sur le pistachier. Elle travaille en lien étroit avec la Chambre d'agriculture de Vaucluse.

Plusieurs variétés

« Nous avons planté plusieurs parcelles avec différentes variétés de pistachiers (espagnole et grecque) et plusieurs variétés de porte-greffe: 4 hectares et 1400 arbres. Nous les menons en agriculture biologique.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Nous sommes également parcelles expérimentales pour la Société du Canal de Provence qui a souhaité nous accompagner et tester sur nos parcelles différents types d'irrigation pour cette nouvelle culture (enterrée, en l'air,...) ainsi que des nouvelles stations connectées (météo, capture de données hydrométriques, historique des données, typologie de la terre,....) et son application mobile qui synthétise toutes ces données et permet de nous guider dans l'entretien des parcelles. »

AMV : les deux maires font la paire



L'Association des maires de Vaucluse (AMV) vient d'élire son nouveau président, ou plutôt ses nouveaux présidents. Le scrutin s'est déroulé à la salle de l'Arbousière à Châteauneuf-de-Gadagne où les édiles du département ont donc désigné leurs représentants ainsi que le conseil d'administration de cette structure fédérée au sein de l'Association des maires de France (AMF).

A cette occasion, le duo Jean-François Lovisolo, maire de La Tour-d'Aigues, et Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue a été élu par 119 voix sur les 122 électeurs présents (3 votes blancs). Une élection

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

sans grand suspense puisqu'il n'y avait que cette double candidature en lice. Si la mise en place d'une 'doublette' à la présidence de l'AMV n'est pas inédite, ce scrutin officialise cependant pour la première fois le principe d'une co-présidence partagée. En effet, lors de la précédente élection en 2014 afin de désigner le successeur de Jean-Pierre Lambertin, maire sortant de Lapalud, le socialiste Jean-François Lovisolo, l'avait emporté d'une très courte tête devant son opposant de droite, Pierre Gonzalvez. Considérant que l'AMV est avant tout un outil apolitique au service des élus du territoire, le maire de La Tour-d'Aigues a alors immédiatement proposé à son concurrent malheureux le principe d'une co-présidence aussitôt acceptée par son rival.

«Continuer à œuvrer pour l'intérêt général.»

« Nous nous sommes rendus compte qu'aller au-delà des clivages politiques a permis de faire avancer les dossiers et les projets de l'AMV et de ses élus, reconnaît Jean-François Lovisolo. Cette dynamique, nous voulons l'amplifier car nous voulons continuer à œuvrer pour l'intérêt général. » Durant ces 6 dernières années, cette nouvelle direction bicéphale, un maire de chaque bord politique avec l'un, représentant les petites communes, et l'autre, les villes plus importantes, semble en tout cas avoir convaincu leurs homologues vauclusiens. Il restait toutefois à formaliser, pour la première fois, cette bi-présidence par un vote qui, pour l'occasion, s'est transformé en plébiscite. Dans la foulée, l'assemblée des maires de Vaucluse a ensuite aussi désigné à l'unanimité les 34 membres de son conseil d'administration*. « Nous n'avons voulu écarter personne car toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Nous avons donc pris tout le monde, puisque les statuts le permettent, afin de conserver cette vision œcuménique, précise Pierre Gonzalvez. Comme cela, tous ces élus pourront participer à nos travaux. » Le nouveau conseil d'administration se réunira à la rentrée pour élire le bureau de l'AMV et procéder ensuite à la répartition des membres dans les différentes commissions thématiques.

«Un mandat bénévole pour faire face à la solitude des maires.»

« Notre mission est de plus en plus difficile : contraintes budgétaires, transferts de compétences aux intercommunalités, évolution permanente du contexte législatif réglementaire, multiplication des normes, responsabilité des élus…, expliquent les deux présidents dont le mandat est bénévole. C'est pour cela, plus que jamais sans doute, que l'association des maires démontre son utilité en partageant les préoccupations quotidiennes, et en tentant de faire évoluer les pratiques, parfois trop rigoureuses de l'administration de l'Etat, et de proposer l'évolution de la législation via nos parlementaires. Quand on est élu, on est parfois seul. C'est à ce moment-là qu'il est utile de pouvoir s'appuyer sur les équipes de l'AMV.

«Le retour de Bollène.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Cette AG a été aussi marquée par le retour de Bollène au sein de l'AMV. En effet, si le département compte 151 communes, l'Association des maires de Vaucluse ne dénombrait jusqu'alors que 148 membres – les villes d'Orange et de Bollène, tenues par les époux Bompard de la Ligue du Sud, et celle du Pontet, dirigée par le RN (Rassemblement national) Joris Hébrard ne souhaitant pas être membre. Cependant, la défaite de Marie-Claude Bompard dans le Haut-Vaucluse a changé la donne. « Nous avons voulu rompre cet isolement, explique Anthony Zilio, nouveau maire de Bollène et aussi président de la communauté de *communes* Rhône Lez Provence depuis 2014. Il nous a semblé qu'il y avait de bonne chose à prendre auprès de tous les élus et que nous avions tout intérêt à échanger un maximum avec nos homologues. » En contrepoint, le basculement de Morières-lès-Avignon vers le RN pourrait entraîner le départ de la commune de l'AMV même si, à ce jour, la municipalité n'a pas pris position sur le sujet.

Dirigée par Muriel Bassemon, l'AMV vient de déménager ses locaux du centre-ville d'Avignon à l'immeuble le Saphir à Sorgues. La structure propose aide et assistance à ses membres. Elle fournit également des conseils juridiques aux maires afin de faciliter leurs démarches. Elle met aussi en place des réunions régulières sur des thèmes quotidiens aux maires (code des marchés publics, intercommunalité, TP…). Depuis 2016, elle a, entre-autre, signé une charte avec les acteurs du logement social en Vaucluse, organisé des visites de communes afin d'y aborder les problématiques spécifiques, instauré un outil de dialogue avec les représentants du monde agricole sur les questions des permis d'élevage abusif, signé une convention sur le renforcement de l'école rurale, soutenu la création d'une association des communes forestières de Vaucluse et même initié un concours de pétanque des élus.

Les membres du conseil d'administration de l'AMV : Michel Terrisse (maire d'Althen-des-Paluds), Siegfried Bielle (Aubignan), Michel Partage (La Bastidonne), Max Raspail (Blauvac), Anthony Zilio (Bollène), Pascal Ragot (Bonnieux), Geneviève Jean (Cabrières d'Aigues), Delphine Cresp (Cabrières d'Avignon), Christophe Reynier-Duval (Caderousse), Roger Rossin (Cairanne), Nicolas Paget (Courthézon), Guy Moureau (Entraigues-sur-la-Sorgue), Patricia Philip (Fontaine-de-Vaucluse), Louis Biscarrat (Jonquières), André Rousset (Lauris), Pierre Gonzalvez (L'Isle-sur-la-Sorgue), Gérard Borgo (Loriol-du-Comtat), Frédéric Tenon (Mondragon), Christian Gros (Monteux), Louis Driey (Piolenc), Sandrine Raymond (Saint-Pierre-de-Vassols), Laurence Chabaud-Geva (Saumane-de-Vaucluse), Gilles Vève (Saint-Didier), Thierry Thibaud (Savoillans), Julien Merle (Sérignan-du-Comtat), Jean-François Lovisolo (La Tour-d'Aigues), Christine Lanthelme (Uchaux), Jean-François Périlhou (Vaison-la-Romaine), Patrick Adrien (Valréas), Joël Bouffies (Villedieu), Frédéric Rouet (Villes-sur-Auzon), Corinne Testud-Robert (Visan) et Gilles Ripert (président de la *communauté de communes du pays d'Apt Luberon – CCPAL).*